

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Desbiens, tenue le jeudi 27 août 2020, à 17h00, à huis clos avec distanciation (COVID 19) à laquelle il y avait quorum, sous la présidence de monsieur le maire Nicolas Martel.

Sont présents: Messieurs les conseillers:

Michel Allard
Gaétan Boudreau
Claude Delisle
Gilbert Doucet

Sont absents : Messieurs les conseillers :

Joan Desbiens
Marc Fortin

Également absente : Madame Marie-Bénédicte Tremblay, directrice générale

Ouverture de la séance

Monsieur le Maire Nicolas Martel souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle et déclare la séance ouverte.

078-08-20

Ordre du jour

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour comme suit:

- 1) Ouverture de la séance;
- 2) Adoption de l'ordre du jour;
- 3) Octroi du contrat pour la construction du dôme (patinoire);
- 4) Problématique route du trou de la fée;
- 5) Acceptation du coût maximal admissible accordé dans le cadre du programme FIMEAU;
- 6) Clôture de la séance.

Il est proposé par monsieur Claude Delisle, appuyé par monsieur Gaétan Boudreau et résolu à l'unanimité:

D'accepter l'ordre du jour tel que lu.

079-08-20

Octroi du contrat pour la construction du dôme (patinoire)

CONSIDÉRANT QU'une aide financière s'élevant à 436 861.62 \$ nous a été accordé par le ministère de l'Éducation, soit 50 p. 100 des dépenses admissibles.

CONSIDÉRANT QUE suite à des discussions avec Monsieur Louis Sénéchal Président-directeur général des constructions Méthodex, un dôme de marque Britespan sera installé.

CONSIDÉRANT QUE selon l'échéancier proposé par Méthodex les travaux se termineraient autour du 30 novembre 2020.

Il est proposé par monsieur Gilbert Doucet, appuyé de monsieur Michel Allard et résolu à l'unanimité:

D'octroyer le contrat pour la construction du Dôme à la compagnie Méthodex situé au 676, rue des actionnaires à Chicoutimi.

080-08-20

Problématique route du trou de la fée

CONSIDÉRANT QUE la route du trou de la fée est une problématique majeure.

CONSIDÉRANT QUE la majeure partie de la route du trou de la fée fait partie de la M.R.C Domaine-du-Roy.

CONSIDÉRANT QUE le site est un attrait touristique majeur pour le Saguenay-Lac-St-Jean.

CONSIDÉRANT QUE la route est utilisée par près de 25 000 visiteurs annuellement.

CONSIDÉRANT QUE le site rapporte des revenus directs et indirects aux trois municipalités.

CONSIDÉRANT QUE Mme. Nancy Guillemette, député de Roberval ainsi que M. Éric Girard, député au Lac-St-Jean nous ont indiqué qu'ils voulaient soutenir notre municipalité dans cette démarche.

Il est proposé par monsieur Gaétan Boudreault, appuyé par monsieur Claude Delisle et résolu à l'unanimité:

Qu'une demande de soutien doit être faite aux municipalités de St-André et de Chambord ainsi qu'à la M.R.C. Domaine-du-Roy et à la M.R.C. Lac-St-Jean Est pour la réfection de la route du trou de la fée.

EN CONSÉQUENCE:

Nous demandons qu'une aide financière nous soit apportée rapidement car la situation est critique.

081-08-20

Acceptation du coût maximal admissible accordé dans le cadre du programme FIMEAU:

CONSIDÉRANT QU'UN soutien financier gouvernemental maximal pouvant être recommandé pour la réalisation du projet est celui applicable à un coût maximal admissible de 198 000 \$ jumelé à un taux d'aide de 80% pour une aide financière maximale de 158 400 \$. Cette limite est établie sur la base d'un coût maximum de 18 000 \$ pour chacune des 11 résidences principales admissibles visées par le projet.

CONSIDÉRANT QUE la ville de Desbiens, dans le cadre d'un projet global, veut alimenter ces résidences en eau potable.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Michel Allard, appuyé par monsieur Gilbert Doucet et résolu à l'unanimité:

DE faire accepter les coûts maximaux admissibles au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMAH).

Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur Gaétan Boudreault, monsieur le maire Nicolas Martel la clôture de la séance à 17h15.

Nicolas Martel
Maire

Marie-Bénédicte Tremblay
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière